

L'économie française



Comptes et dossiers

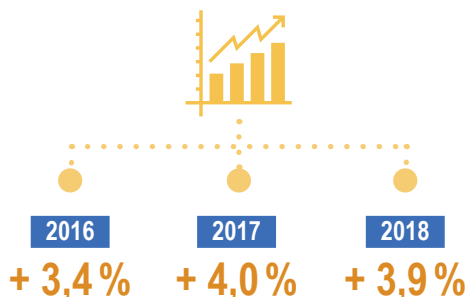
« L'Économie française - Comptes et dossiers » présente une synthèse des mouvements essentiels ayant affecté les économies française et mondiale au cours de l'année écoulée. L'ouvrage s'appuie sur les comptes de la Nation en base 2014 publiés fin mai 2019.

Quatre dossiers complètent la vue d'ensemble :

- la France et les objectifs de développement durable ;
- le décalage entre la mesure du pouvoir d'achat dans les comptes nationaux et la perception qu'en ont les ménages ;
- la productivité du travail des branches marchandes, en s'intéressant plus particulièrement à sa dispersion entre entreprises ;
- les taux d'activité par âge, diplôme et sexe dans l'Union européenne.

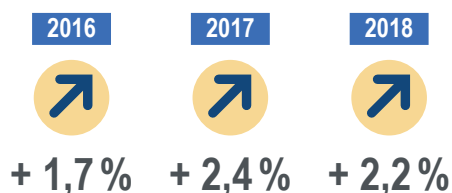
LÉGER RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITÉ MONDIALE EN 2018

Une activité mondiale toujours solide



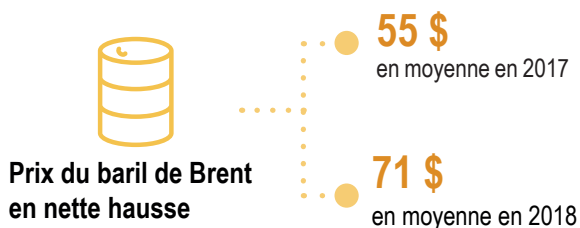
Ralentissement de l'activité des économies avancées

En 2018, l'activité décélère un peu dans l'ensemble des économies avancées, affectées entre autres par le ralentissement des échanges commerciaux.

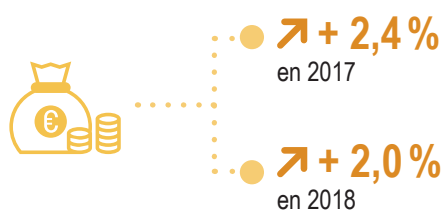


Augmentation de l'inflation dans les pays avancés

La hausse annuelle du prix du pétrole se répercute dans l'inflation de l'ensemble des économies avancées.



Une part de la différence de niveau d'inflation entre les économies anglo-saxonnes et la zone euro provient des différences de taux de chômage.

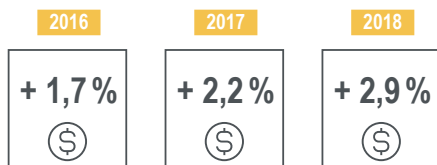


Des politiques monétaires toujours divergentes entre Europe et États-Unis

Dans un contexte de ralentissement de l'activité, la BCE maintient une politique monétaire accommodante. En revanche aux États-Unis, la Réserve fédérale poursuit la hausse progressive de ses taux directeurs.

 > Graphique 4 p.11

Accélération de l'activité aux États-Unis



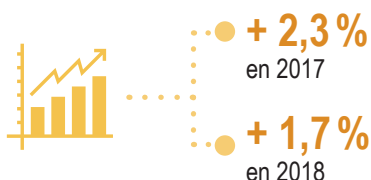
Perte de vigueur de la croissance dans la zone euro, après une année 2017 exceptionnelle



 > Encadré sur la balance des biens et services de l'Allemagne en p.19

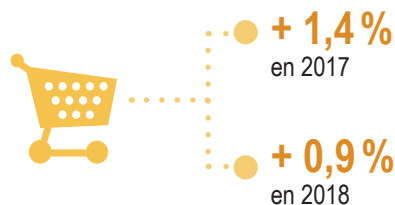
EN 2018, L'ÉCONOMIE FRANÇAISE RALENTIT, APRÈS LA FORTE CROISSANCE DE 2017

Ralentissement de l'économie française



 > Graphique 1 p.25

Décélération de la consommation des ménages



 > Graphique 11 p.37

Le déficit se réduit de 6,1 milliards d'euros

La contribution des échanges extérieurs à la croissance est positive en 2018. Les importations françaises ralentissent davantage que les exportations.

 > Graphique 5 p.32

Ralentissement de l'investissement des ménages et des entreprises

	2017	2018
Investissement des ménages	+ 6,6 %	+ 2,0 %
Investissement des entreprises	+ 4,7 %	+ 3,8 %

Progression de l'emploi total (en moyenne annuelle)



Lente diminution du chômage (en moyenne annuelle) :

2017 : + 9,4 %  2018 : + 9,1 %

Léger ralentissement du pouvoir d'achat

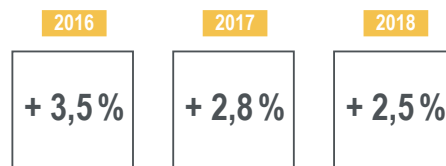
Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut ralentit sous l'effet d'une accélération de l'inflation et d'un ralentissement du salaire brut.

2017 : + 1,4 %  2018 : + 1,2 %

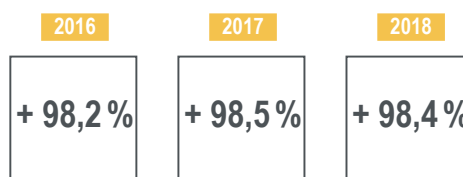
 > Graphique 9 p.35

Déficit et dette publics au sens de Maastricht

Poursuite de la baisse du **déficit public** (en % du PIB)



Stabilisation de la **dette publique** au sens de Maastricht (en % du PIB)



L'économie française



Comptes et dossiers

Dans le cadre de l'« Agenda 2030 » adopté en 2015, l'ensemble des pays de l'ONU se sont entendus sur 169 cibles et 232 indicateurs statistiques, jugés les plus pertinents pour suivre les 17 objectifs de développement durable au niveau mondial.

Ce programme couvre les trois dimensions classiques du développement durable : sociale, économique et environnementale. L'Union européenne a élaboré son propre tableau de bord de 100 indicateurs de suivi, dérivé des indicateurs de développement durable (IDD) mondiaux. La France a également sélectionné 98 indicateurs pour le suivi national.

L'analyse présentée dans ce dossier est basée sur les IDD européens.

[🔍 > voir encadré p.61](#)

Une classification des pays européens en fonction de leur profil basé sur les indicateurs européens

- **1^{er} groupe de pays relativement homogènes** : 11 pays d'Europe de l'Ouest et du Nord (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Grande-Bretagne, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Suède)
- **2nd groupe de pays** : 17 pays d'Europe de l'Est et du Sud (Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Portugal, Roumanie, République tchèque, Slovaquie, Slovaquie, Slovaquie)

Les pays de l'UE se différencient entre eux principalement par leurs indicateurs des dimensions économique et sociale. Par exemple, les pays d'Europe de l'Ouest et du Nord ont tous un PIB/habitant supérieur à celui des pays d'Europe de l'Est et du Sud. Les indicateurs liés à l'environnement et à l'énergie sont de nature différente, avec une différenciation entre pays qui est variable selon les indicateurs.

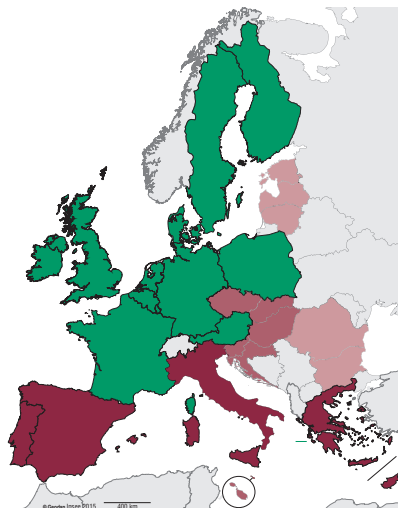
[🔍 > p.62-63 et encadré p.78](#)

IL RESSORT QUE LA FRANCE SE SITUE EN POSITION MOYENNE AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

Pauvreté et inégalités [🔍 > p.66](#)

En France, la pauvreté et les inégalités sont contenues par rapport aux autres pays de l'UE.

- Le **taux de pauvreté monétaire** après transferts sociaux en France est un des plus faibles de l'UE en 2017 : **13,3%** contre 16,9% dans l'UE.
- Le **taux de personnes en risque de pauvreté monétaire ou d'exclusion sociale en France** est un des plus faibles de l'UE en 2017 : **17,1%** contre 22,4% dans l'UE
- La France ne se distingue pas des pays d'Europe de l'Ouest et du Nord pour les inégalités mesurées par le rapport entre les revenus moyens par unité de consommation des 20% les plus aisés et ceux des 20% les plus modestes. En 2017, ce rapport vaut 4,4%.



Classification des pays de l'Union européenne pour les indicateurs des ODD

Note : dans cette carte, l'Europe de l'Ouest et du Nord est présentée en vert ; l'Europe de l'Est et du Sud a été décomposée en trois sous-groupes, différenciés par des nuances de rouge : Europe du Sud ; Europe de l'Est et Malte ; pays baltes et Bulgarie-Roumanie.

En France, l'espérance de vie est élevée.

- L'**espérance de vie à la naissance** en France est la plus élevée des pays d'Europe de l'Ouest et du Nord : **82,7 ans en 2017**
- Le **taux de décès dans un accident de la route** en France est supérieur à celui des pays d'Europe de l'Ouest et du Nord. Il est proche de celui de l'UE en 2016 : **5,2 pour 100 000 personnes**
- La prévalence du tabagisme est élevée en France : **36 %** des personnes âgées de 15 ans ou plus **déclarent fumer** en 2017. La France est au 26^e rang de l'UE



En matière d'éducation, la France fait mieux que la moyenne européenne sauf pour la proportion de jeunes de 15 ans ayant des faibles compétences scolaires.

L'accès à l'emploi reste difficile, notamment chez les plus jeunes.

- En France, le taux de **sorties précoces du système scolaire** est de **8,9 %** en 2017 soit 1,7 point de moins que celui de l'UE
- La proportion d'adolescents ayant de faibles compétences en sciences est de 22,1 %, une proportion supérieure à celle de l'UE (20,6 %)
- La France se démarque des autres pays d'Europe de l'Ouest et du Nord par une proportion élevée de **jeunes ne travaillant pas et ne suivant ni études, ni formation** : **13,9 %** des jeunes de 15-29 ans en 2017
- Le **taux d'emploi des 20-34 ans récemment diplômés** est l'un des plus faibles des pays de l'UE : **74,4 %** en 2017 contre 80,7 % pour l'UE



La France présente un bilan nuancé en matière d'environnement.

- La **consommation d'énergie finale** a décliné en France comme dans l'ensemble de l'UE : **- 9 % depuis 2005**
- Le recours à l'énergie nucléaire explique la bonne performance de la France en matière d'**émissions de gaz à effet de serre** : **7,1 tonnes par habitant** en 2016 (18 % de moins que dans l'ensemble de l'UE)
- La proportion des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie a augmenté en France de 3 points depuis 2010, mais à un rythme inférieur à celui de l'ensemble de l'UE
- L'**artificialisation des sols** est plus élevée en France que dans l'UE et elle continue de croître : en 2015, **456 m² par personne** contre 363 pour l'UE



La population française exprime une confiance limitée dans les institutions européennes.

- La France est parmi les derniers pays de l'UE pour la confiance de la population dans le Parlement européen : **39 %** contre 45 % pour l'UE

L'économie française



Comptes et dossiers

Les controverses récurrentes sur le pouvoir d'achat sont en partie liées aux divergences d'appréciations sur ce terme. L'Insee considère que l'indicateur le plus pertinent reste la mesure du pouvoir d'achat par unité de consommation. Il utilise pour cela des définitions précises de la comptabilité nationale, harmonisées au plan international, pour rendre compte de l'évolution simultanée des revenus et des prix.

Les évaluations sont perçues par le grand public comme optimistes même lorsqu'elles différencient le pouvoir d'achat global du pouvoir d'achat par unité de consommation.

La mobilisation d'indicateurs complémentaires permet de mieux approcher le ressenti des ménages.

Un décalage entre mesure et perception

Plusieurs facteurs contribuent à ce décalage. D'abord la limite inhérente au raisonnement en moyenne. Quel que soit l'accord sur la convention de mesure, il y aura toujours une proportion importante de ménages dont le pouvoir d'achat évoluera moins vite ou plus vite que la moyenne. Entrent ainsi en compte les biais de perception sur la mesure des prix auxquels s'ajoutent des incompréhensions sur certaines conventions de mesure. Enfin, les ménages peuvent raisonner en termes de revenu arbitral hors dépenses contraintes. Ils ont une perception individuelle alors que la mesure du pouvoir d'achat est évaluée du point de vue macroéconomique.

LA MESURE DU POUVOIR D'ACHAT PAR LA COMPTABILITÉ NATIONALE

Pour définir précisément le pouvoir d'achat, les comptes nationaux s'appuient sur un ensemble de normes, le système de comptes nationaux (SCN). Élaboré au niveau international, ce système vise à harmoniser les définitions et règles comptables des agrégats macroéconomiques afin de faciliter les comparaisons internationales.

Au niveau de la Nation, le revenu disponible brut des ménages (RDB) mesure l'ensemble des ressources disponibles de l'ensemble des ménages.



Le revenu disponible brut des ménages (RDB)



Le revenu primaire brut

Revenus d'activité + Revenus du patrimoine

(revenus immobiliers, dividendes, intérêts) + Revenus immobiliers



Les prestations sociales en espèces

(minima sociaux, allocations familiales, pensions de retraite, indemnités chômage...)



Les prélèvements (cotisations sociales, impôts)

Le revenu disponible brut ajusté (RDBA)

Le revenu disponible brut des ménages ajusté (RDBA)



RDB



Transferts sociaux en nature financés par les administrations publiques

(remboursement des soins médicaux, allocations logements... ; biens ou services produits par les administrations publiques – éducation, santé – et les institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBLSM – à l'instar des établissements pour personnes handicapées, les hébergements d'urgence).

Les comptes nationaux calculent le revenu disponible brut des ménages ajusté pour des raisons de comparaison internationale. En effet, certaines spécificités institutionnelles (financement de la santé ou de l'éducation) sont susceptibles de fausser les comparaisons.

 > Voir graphique p.88

Le RDBA propose également une évaluation plus précise du niveau de vie car il prend en compte un revenu non monétaire. Il rend visible le poids des transferts sociaux en nature dans l'économie.

Le revenu disponible en termes réels

L'évolution du RDB est rapportée à celle du prix de la dépense de consommation des ménages pour obtenir l'évolution du RDB en termes réels. Pour calculer l'évolution moyenne du pouvoir d'achat, celle-ci est ensuite ramenée par habitant, ménage ou unité de consommation afin de tenir compte des évolutions démographiques.

Sur une longue période, le RDB en termes réels évolue sensiblement au même rythme que la croissance du PIB. Néanmoins, en période de récession, le ralentissement du PIB précède celui du RDB en termes réels du fait notamment des transferts sociaux.

Pour mieux refléter les situations individuelles : le pouvoir d'achat par unités de consommation

Entre 2007 et 2018, le **pouvoir d'achat par habitant** a progressé de **3,6%** alors que **celui par ménage** a baissé de **0,9%**. Le **pouvoir d'achat** par unité de consommation a progressé de **1,3%**. Compte tenu de ces évolutions contrastées, le choix de la variable démographique est très important.

Les comparaisons internationales et temporelles sont souvent réalisées « en PIB par tête » pour tenir compte de la répartition des revenus sur un nombre croissant d'habitants.

La **notion d'unité de consommation, privilégiée par l'Insee, propose une pondération plus représentative de la consommation des ménages**. Elle prend en compte les évolutions démographiques avec la progression des ménages plus rapide que celle de la population en raison

du vieillissement de la population et de la tendance à la décohabitation. Elle prend ainsi en compte la réduction de certaines dépenses par des gains d'échelle (logement...) engendrée par la vie en commun

COMMENT CALCULER LE NOMBRE D'UC DANS UN MÉNAGE



- 1 UC pour 1 adulte
- 0,5 UC pour chaque personne de plus de 14 ans
- 0,3 UC pour chaque enfant de moins de 14 ans

 > En savoir plus p.87



Les imputations comptables : un impact relativement faible sur l'évolution du pouvoir d'achat

Le revenu disponible des ménages et donc l'évolution du pouvoir d'achat qui en découle intègrent des traitements spécifiques effectués par la comptabilité nationale. Ainsi, des revenus qui ne correspondent pas à des flux monétaires sont dits **imputés** aux ménages. Il s'agit de conventions comptables visant à améliorer la comparabilité dans le temps et entre les pays de la mesure du pouvoir d'achat.

Les loyers des ménages propriétaires

Par convention, la comptabilité nationale considère que les ménages propriétaires se versent un loyer évalué en référence aux prix pratiqués sur le marché. Ils sont enregistrés comme une production qui augmente simultanément leur revenu (déduction faite des charges) et leur consommation. En effet, le PIB baisserait avec l'augmentation de la proportion de propriétaires si la mesure de la production n'était pas indépendante du statut juridique de l'occupant.

Les loyers imputés constituent l'essentiel des imputations.

Les assurances

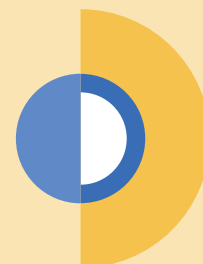
Les ménages payent des primes brutes et reçoivent en cas de sinistre des indemnités. Ces flux sont retraités en comptabilité nationale.

Les services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim)

Ils correspondent aux marges réalisées par les banques sur les intérêts versés sur les dépôts et perçus sur les crédits.

Si ces imputations représentent une part substantielle de la masse du revenu des ménages (**15% en moyenne**), elles sont relativement stables dans le temps et affectent peu l'évolution du pouvoir d'achat (**+ 0,1 point par an** entre 2002 et 2018).

 > En savoir plus p.88





Le déflateur de la consommation des ménages

Le déflateur diffère légèrement de l'indice des prix à la consommation en raison du champ plus large en comptabilité nationale des produits suivis, de l'utilisation d'autres sources d'information et d'une révision à chaque campagne annuelle de comptes.

Construit sur l'IPC, ce déflateur peut également être sujet à décrochage entre mesure de l'inflation et opinion des ménages sur l'inflation. L'analyse du passage à l'euro a permis d'identifier plusieurs facteurs pour expliquer le décalage entre perception et mesure statistique. D'une part, les ménages sont psychologiquement plus attentifs aux prix de certains produits dont la fréquence d'achat est élevée, d'autre part, les périodes de forte augmentation des prix de l'immobilier influent sur leur perception.

Ainsi, on ne réduit pas forcément l'écart entre ressenti et mesure des prix en adaptant l'IPC, à travers le calcul du déflateur de la consommation, pour le rendre cohérent avec le calcul du revenu.

Le pouvoir d'achat du revenu arbitral

Les ménages doivent s'acquitter d'un certain nombre de dépenses pré-engagées réalisées dans le cadre de contrats difficilement renégociables à « court terme » rendant le revenu peu arbitral. Ainsi la définition, d'un revenu dit « arbitral » en termes réels rapporte l'évolution du RDB après paiement des dépenses pré-engagées à celle du prix de la dépense de consommation non pré-engagée. Sur longue période les évolutions du RDB et du revenu arbitral en termes réels sont assez proches.

Même imparfait, le concept de dépenses pré-engagées retenu par la comptabilité nationale constitue un intermédiaire chiffrable des dépenses contraintes.

 > en savoir plus p.91-92



Pourquoi l'achat d'un logement n'est-il pas considéré comme une dépense de consommation ?

En comptabilité nationale, les loyers sont intégrés dans le calcul du pouvoir d'achat mais les achats de logement ne sont pas considérés comme une dépense de consommation. La proposition de déflater le RDB par un indice de dépenses élargi aux achats de biens immobiliers poserait plusieurs difficultés conceptuelles.

Le pouvoir d'achat par catégories de ménages

Le revenu disponible des 20 % des ménages les plus aisés est quatre fois plus élevé que celui des 20 % les plus modestes. À évolution de pouvoir d'achat identique, les différences de structures de consommation peuvent expliquer une perception plus négative de l'évolution de leur niveau de vie par les ménages qui ont des dépenses plus contraintes. La mesure du pouvoir d'achat par les comptes nationaux est une moyenne, ce qui signifie que certains voient leur pouvoir d'achat diminuer et d'autre progresser. Les approches en termes « catégoriels » fournissent à ce titre des éclairages complémentaires.

 > en savoir plus p.95-96

QUELS INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES POUR ENRICHIR LE POUVOIR D'ACHAT ?



Modification du revenu disponible brut au numérateur du pouvoir d'achat

- pour se rapprocher du pouvoir d'achat arbitral : prise en compte des dépenses pré-engagées.
- pour se rapprocher d'un concept de revenu « monétaire » plus proche du ressenti des ménages : non prise en compte des revenus et dépenses imputés.

Utilisation d'un déflateur des dépenses des ménages au dénominateur du pouvoir d'achat

Au sens des comptes nationaux, le dénominateur du pouvoir d'achat ne prend pas en compte l'émergence des nouveaux besoins et des normes sociales. Il n'intègre pas non plus l'investissement des ménages qui constitue une dépense à partir du revenu disponible.

Mesurer l'évolution du pouvoir d'achat à partir d'un déflateur qui intègre l'ensemble des utilisations possibles du revenu serait une possibilité. Toutefois il serait loin de rendre compte de l'ensemble de l'évolution des prix de l'immobilier sur le patrimoine des ménages et plus généralement sur leurs conditions de vie.